



## Vente d'une maison en indivision

-----  
Par Visiteur

Bonjour

Nous possédons une maison en indivision (18 membres).

Nous voulons vendre ce bien à un acquéreur et 1 seul membre sur 18 s'oppose à cette vente. Les 17 autres membres de l'indivision ont trouvé un acheteur pour cette maison et voudrais la vendre à cette personne. La personne qui bloque n'a aucune raison valable à s'opposer à cette vente.

La maison est innocuppée depuis 20 ans et son état se dégrade.

Comment pouvons nous trouver une solution à ce problème?

Merci

-----  
Par Visiteur

Bonjour monsieur.

Malheureusement pour vous, la seule solution se trouve être la voie judiciaire. Vous devez engager une action devant le tribunal de grande instance du lieux ou se situe l'immeuble en vue de contraindre le dernier propriétaire à vendre le bien.

Dans la mesure où la présence d'un avocat est obligatoire dans cette procédure, je vous conseille de prendre rendez vous avec un avocat spécialiste en droit civil.

Cordialement.